



Mars 2008

Le blairisme a franchi la Manche... en deux ans

Par Pascal Boris et Arnaud Vaissié, co-fondateurs du Cercle d'outre-Manche

Dans nos précédents travaux (1), nous avons montré qu'en terme d'attractivité la France bénéficie d'un « hardware » de meilleure qualité que celui du Royaume-Uni (réseaux de transport et système de santé plus performants, main d'oeuvre mieux formée). En revanche, l'avantage britannique se situe sur le « software », c'est-à-dire sur les comportements et l'environnement économique et culturel.

Certaines des propositions que nous avons faites dans nos trois premiers rapports font aujourd'hui l'objet d'un consensus en France et d'une mise sur agenda gouvernemental (divorce économique sans faute entre employeur et employé, fusion ANPE/Unedic sur le modèle des Jobcentres britanniques, dialogue social sans intervention gouvernementale ou encore incitation des particuliers à investir dans les jeunes entreprises). Bien que le Royaume-Uni connaisse ses soucis (déficit de la balance de paiement, érosion de la Livre et incertitude financière), il existe toujours un laboratoire d'idées à 2 heures d'Eurostar de Paris. Force est de constater que les visites à Londres de ministres ou leaders d'opinion se font de plus en plus fréquentes.

Il semble loin le temps où Jacques Chirac expliquait lors de son intervention télévisée en faveur du « oui » à la Constitution européenne que « les règles sociales de la Grande-Bretagne sont des règles qui ne seraient pas acceptées ou acceptables pour nous » (2). Il y a seulement deux ans, ce modèle faisait encore office de repoussoir à gauche comme à droite. A droite, les succès du blairisme ont mis à jour les échecs des récents gouvernements à renouer avec le plein-emploi et la croissance. A gauche, la « troisième voie » du New Labour a démontré l'absence d'aggiornamento idéologique au sein du Parti socialiste depuis 15 ans. La croissance forte, le chômage à un taux plancher ou la hausse continue du Minimum Wage au Royaume-Uni ont longtemps été occultés en France. Le modèle étranger de référence ayant longtemps été l'Allemagne, les yeux étaient davantage fixés outre-Rhin qu'outre-Manche.

Et pourtant, s'il est bien un modèle étranger, largement repris par les deux principaux candidats à la dernière élection présidentielle, et aujourd'hui par le Président de la République, c'est bien le Royaume-Uni. Nicolas Sarkozy affirmait le 30 août dernier ne pas « se résigner à ce que Londres soit devenue la 7ème ville de France [et qu'] après tout ce que les socialistes anglais ont fait il y a 10 ans, peut-être que la droite politique française pourrait le faire maintenant » (3). Créer des richesses en amont grâce à une politique pro-business - pour mieux redistribuer en aval : n'est-ce pas au fond le rêve français ?

Il est intéressant de montrer comment certains sujets considérés comme tabous il y a deux ans, sont devenus aujourd'hui des acquis du débat public en France.

Lorsque le Cercle d'outre-Manche a publié son premier rapport en novembre 2004, « Sous-emploi français, plein-emploi britannique : un paradoxe bien peu cordial », l'idée était d'expliquer que l'une des raisons du plein-emploi britannique se trouvait dans la fluidité et la flexibilité du droit du travail. L'étude pointait du doigt les rigidités du droit du travail en France, notamment les protections mises en place dans les procédures de licenciement. Par le mécanisme des effets de seuil, elles jouent en effet contre l'emploi, et engendrent paradoxalement, une exclusion durable des personnes privées d'emploi. Lorsque nous avons présenté notre analyse sur le « divorce économique sans faute » entre un employé et un employeur, nos interlocuteurs, de gauche comme de droite, nous apportaient invariablement la même réponse. Difficile voire impossible d'évoquer en France la « flexibilité » et le « modèle britannique » : deux termes alors accolés à « précarité » et à « ultralibéralisme ».

Lors d'une conférence de presse le 31 mars 2006, Thierry Breton ouvrait une première brèche : « La principale différence [entre la France et le Royaume-Uni, c'est la situation de l'emploi [...]].

Quand on cherche la différence, on tombe bien évidemment sur la flexibilité du marché du travail qui n'est sans doute pas étrangère à cet écart »(4). Quelques mois plus tard, Laurence Parisot proposait le « divorce par consentement mutuel » dans le cadre d'un contrat de travail. De son côté, Ségolène Royal soulignait dans un entretien au Financial Times du 2 février 2006 qu'elle adhérerait à certaines des politiques de Tony Blair. La Manche-Rubicon était alors franchie par les décideurs politiques et par les vecteurs d'opinion.

En adressant en octobre 2006 le rapport « My neighbour is rich » aux principaux candidats à l'élection présidentielle, notre objectif était de faire un certain nombre de propositions à la lumière de ce qui fonctionne au Royaume-Uni. Par exemple, la fusion entre l'ANPE et l'Unedic (sur le modèle des Jobcentres plus britanniques), le dialogue social direct entre entreprises et syndicats sans intervention gouvernementale (sur le modèle de la Low Pay Commission), les déductions fiscales pour favoriser les particuliers assujettis à l'ISF à investir dans les jeunes entreprises (sur le modèle des Venture Capital Trusts de Gordon Brown), ou encore la mise en place d'une administration partenaire dont la tâche doit être l'accompagnement des entreprises plutôt que leur contrôle.

Nicolas Sarkozy le premier s'est fait l'écho de cette analyse sur le Royaume-Uni dès le mois de janvier 2007: « L'Angleterre est en situation de plein-emploi. C'est intéressant de voir comment ils y sont arrivés » (5). Cinq mois après la sortie du rapport, bon nombre de nos propositions étaient portées par le programme électoral du candidat : déduction fiscale pour ceux qui paient l'ISF à condition d'investir dans les PME, mise en place d'une administration pro-business en mettant fin à la logique de défiance qui existe à l'égard des PME, et plus récemment sur le droit du travail, avec la possibilité d'une séparation à l'amiable dont les conditions pourraient être fixées à l'avance.

L'objectif est donc atteint : mettre sur l'agenda politique des idées nouvelles afin de contribuer au débat sur le retour du plein-emploi en France. Bien que le modèle britannique ne soit pas parfait, en proie à des critiques outre-Manche, sa capacité de réforme permanente et ses succès peuvent être une source d'inspiration en France. Grâce au point de croissance supplémentaire que le Royaume-Uni a par rapport à la France depuis près de dix ans, il existe à un peu plus de 2 heures d'Eurostar de Paris, une société de plein-emploi confiante en l'avenir. Grâce au point de croissance supplémentaire que le Royaume-Uni a par rapport à la France depuis près de dix ans, les Anglais ont le sentiment que leurs enfants vivront mieux que leurs parents. Le Président de la République ne dit pas autre chose lorsqu'il explique « qu'il nous manque un point de croissance [...] pour que l'avenir redevienne une promesse au lieu d'être une menace, pour que les enfants aient de nouveau le sentiment qu'ils vivent mieux que leurs parents » (6).

Intitulé « 6 mois, 6 mesures pour que la France repasse devant le Royaume-Uni », notre groupe de réflexion a publié en juin dernier un 3e rapport sous forme de piqûre de rappel dans lequel il explique qu'à « l'image de l'entreprise, un pays doit se comparer en permanence avec ses voisins pour rester compétitif et attractif. Benchmarking et remise en question sont les préalables de tout changement et de toute évolution » (7). Lors de l'annonce du paquet fiscal à Lyon le 29 juin dernier, Nicolas Sarkozy reconnaît volontiers : « Toutes ces théories économiques... moi même, parfois je suis un peu perdu [...] Mieux vaut faire du « benchmarking » , cette méthode qui consiste à regarder ce que font les autres pays » (8). S'il existe désormais un pont entre Londres et Paris, c'est celui des idées et cela grâce à une meilleure interaction entre la société civile et la sphère politique.

Le tabou sur le modèle britannique a été levé en France. Il est utile de regarder ce qui marche ailleurs, comme d'autres pays peuvent le faire lorsqu'ils s'inspirent de la France en matière de transport ou d'énergie. La comparaison stimule. Au fond, « ce qui compte c'est ce qui marche » (9).

1. "6 mois, 6 mesures pour que la France repasse devant le Royaume-Uni" (Juin 2007); "My neighbour is rich" (Octobre 2006); "Sous-emploi français, plein-emploi britannique: un paradoxe bien peu cordial" (Novembre 2004)
2. Entretien du 14 avril 2005, TF1
3. Discours à l'Université d'été du MEDEF, 30 août 2007
4. Conférence de presse de Thierry Breton, 31 mars 2006
5. Agence Reuters, 30 janvier 2007
6. Discours à l'Université d'été du MEDEF, 30 août 2007
7. « 6 mois, 6 mesures pour que la France repasse devant le Royaume-Uni », Cercle d'outre-Manche, Juin 2007
8. Agence AFP, 29 juin 2007
9. Tony Blair, discours à l'Assemblée nationale le 24 mars 1998, expression reprise par Nicolas Sarkozy le 29 juin 2007 à Lyon : « Ce que je veux, c'est que les choses marchent »

LE CERCLE D'OUTRE-MANCHE

Créé en 2004 par Pascal Boris et Arnaud Vaissé, le Cercle d'outre-Manche est un cercle de réflexion rassemblant les principaux dirigeants d'entreprise français au Royaume-Uni. Leur objectif est de comparer l'attractivité de la France et du Royaume-Uni dans une logique de « Benchmarking » et de voir dans quelle mesure les deux pays pourraient s'inspirer de leurs meilleures pratiques. Leurs trois derniers rapports (« Sous-emploi français, plein-emploi britannique: un paradoxe bien peu cordial », « My neighbour is rich » et « 6 mois, 6 mesures pour que la France repasse devant le Royaume-Uni ») ont alimenté le débat économique pendant la campagne présidentielle de 2007, trouvant un écho dans les réformes proposées par Nicolas Sarkozy, mais aussi chez un certain nombre de dirigeants socialistes.

www.cercledoutremanche.com